



CREPS

Auvergne-Rhône-Alpes
– Vallon-Pont-d'Arc

Synthèse du Programme de Formation

DEJEPS spécialité « Perfectionnement Sportif » mention « **ATTELAGE CANIN** »

ORGANISÉE PAR

CREPS Auvergne Rhône Alpes – Site de Vallon Pont d'Arc

150 PASSAGE FRANCOIS LECLER

07150 VALLON PONT D'ARC

SIREN 130 018 914

N° d'activité 82 07 00 899 07



Table des matières

1.	Public visé par la formation et prérequis.....	3
2.	Les compétences visées par le DEJEPS mention attelage canin	3
3.	Description des contenus de formation	5
4.	Les épreuves certificatives :.....	10
5.	Les moyens pédagogiques	10
6.	Les intervenants de la formation et leur(s) qualification(s).....	11

Cette formation fait appel à deux processus de formation :

- Un processus de formation collectif en centre (faisant ponctuellement appel à des démarches d'individualisation des apports) sous la responsabilité d'une équipe pédagogique ;
- Et un processus de formation individualisé en milieu professionnel sous la responsabilité d'un tuteur.

1. Public visé par la formation et prérequis

Cette formation s'adresse à tous les publics.

L'entrée en formation d'un candidat est conditionnée par la satisfaction aux exigences préalables suivantes :

Il est procédé à la vérification des exigences préalables à l'entrée en formation, prévues à l'article R. 212-10-17 du code du sport et aux articles A. 212-35, A. 212-36 et A. 212-52-1 de ce même code, sont les suivantes :

Justifier de la capacité à :

- conduire un attelage de cinq chiens minimum sur un parcours varié reprenant l'ensemble des difficultés inhérentes à la pratique ;
- maîtriser l'orientation à l'occasion d'un déplacement mono-chien ;
- lire et analyser un bulletin météorologique, et attester d'une connaissance du milieu de l'activité attelages canins et en particulier du métier.

Il est procédé à la vérification de ces exigences préalables au moyen de la réalisation d'un test d'exigences préalables consistant en trois épreuves tel que défini par l'habilitation.

2. Les compétences visées par le DEJEPS mention attelage canin

Le DEJEPS mention attelage canin vise l'acquisition et la certification :

De compétences en enseignement dans :

- Le secteur éducatif
- Le champ sportif
- Le champ récréatif
- Le champ technologique et la formation technique

Le champs de l'entraînement est croissant même si pour l'heure, c'est le secteur récréatif qui est actuellement porteur de l'essentiel des débouchés économiques, l'attelage Canin étant une activité pluridisciplinaire à forte plus-value technique et éducative, on note un important besoin de technique et compétence d'entraînement humain et canin, quelque soit le champs des pratiques.

De compétences environnementales en lien avec :

- La sécurité des publics
- La préservation des milieux
- La sensibilisation et l'éducation des publics
- La sensibilisation au bien être animal

Les compétences environnementales sont une composante essentielle du diplôme, elles participent à la prise en compte des conditions sécuritaires de la pratique (connaissance de

l'environnement karstique en général et du milieu souterrain en particulier), ainsi qu'au maintien de l'intégrité des biotopes traversés.

De compétences de gestion en lien avec :

- Le développement économique de l'activité
- Le développement maîtrisé de l'activité
- Le développement concerté de l'activité

De compétences techniques en lien avec :

- L'exploration, l'équipement, les abris de fortune lors des raids avec bivouacs prisés des clients
- Le déclenchement d'un secours et la participation aux opérations de sauvetage
- Le guidage de tous publics, sur tous sites de pratique notamment en montagne, voir pour la cani raquettes en milieu avalancheux et des activités connexes.

Le DEJEPS doit permettre la construction des compétences techniques s'appuyant sur les connaissances technologiques et d'usage des matériels employés pour l'équipement et la progression et ceux sur toutes disciplines de l'attelage canin :

- Traineau
- Ski joering
- Cani Raquette
- Cani Kart
- Cani Rando (cani cross, cani promenade, Cani Balade, Cani marche, Cani trail..) peu importe l'appellation
- Cani VTT (Bike Joering)
- Cani Trottinette

De compétences en sécurité en lien avec :

- L'intégrité des publics
- La progression sous toutes ses formes
- La maîtrise des conditions de la pratique
- L'équipement des pistes, des itinéraires tous autres lieux de pratique de l'attelage canin et de ses activités connexes.
- Le secours aux personnes
- La déontologie
- Le secours d'urgence aux chiens

La construction des compétences sécuritaires doit permettre de renforcer le niveau de sécurité atteint par les formations actuelles et de prendre en compte les nouvelles pratiques développées par les professionnels depuis la création de la profession.

3. Description des contenus de formation

3.1 UC1 CONCEVOIR UN PROJET D'ACTION

3.1.1 REFERENTIEL D'ACTIVITES

Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés

- Participation à la conception de projets et à la direction d'une structure d'attelage canin
- Contribution à l'analyse des attentes des prescripteurs en prenant en compte les caractéristiques physiques, cognitives et psychiques des publics impliqués
- Participation au temps de concertation avec les instances dirigeantes en adaptant les modalités de communication de l'information aux singularités de son interlocuteur pour favoriser l'intégration de tous
- Proposition d'actions dans le cadre des objectifs de la structure d'attelage canin en lien avec les spécificités des publics encadrés
- Elaboration et partage de programmes sportifs en attelage canin adaptés aux caractéristiques et besoins de chacun
- Anticipation des évolutions possibles du projet d'action en prenant en compte les caractéristiques singulières des différents publics notamment ceux en situation de handicap

3.1.2 CONTENUS DE FORMATION

- Code du sport, Politique ministérielle de développement maîtrisé des sports de nature.
- Rôle et organisation des fédérations sportives et des organisations professionnelles.
- Politiques fédérales de l'attelage canin.
- Recommandations syndicales.
- Diagnostic environnemental : météorologie, hydrologie, géologie, géomorphologie, biologie, écologie, karstologie.
- Exemples de dispositifs d'éco-veille.
- Les différents types d'espaces naturels protégés.
- Les étapes d'un projet.
- Analyse de la demande des différents secteurs : sportif, éducatif, récréatif.
- Budget prévisionnel.
- L'utilisation de logiciel de bureautique
- Evaluation des moyens et des besoins humains et matériels.
- Interaction des logiques professionnelle et fédérale.
- Marketing collectif
- Exemples de projets de développement autour de l'attelage canin

3.1.3 REFERENTIEL DE COMPETENCES

- Analyser les enjeux du contexte socioprofessionnel en tenant compte des particularités des publics impliqués
- Formaliser les éléments d'un projet d'action en lien avec les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des publics impliqués
- Définir les moyens nécessaires à la mise en œuvre d'un projet d'action en prenant en compte les spécificités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des publics impliqués

3.1.4 CRITERES D'EVALUATION

- Inscrit son action dans le cadre des orientations et des valeurs de la structure d'attelage canin, dans une perspective éducative et intégrative
- Participe à des diagnostics sur un territoire
- Inscrit son action dans le cadre des politiques publiques locales
- Prend en compte les réalités sociales, éducatives et culturelles des publics concernés et leurs caractéristiques spécifiques
- Agit dans le cadre des réseaux professionnels et institutionnels locaux
- Implique les bénévoles dans la conception en prenant en compte les caractéristiques spécifiques de chacun afin de favoriser la dimension collective du travail en équipe et l'intégration de tous
- Définit les objectifs d'un projet d'action
- Propose les démarches pédagogiques adaptées aux objectifs et aux publics pour répondre aux objectifs et aux besoins particuliers des publics.
- Organise la mise en œuvre de démarches participatives
- Conçoit des démarches d'évaluation
- Compose une équipe d'intervenants en favorisant la dimension collective du travail en équipe et l'intégration de tous
- Élabore un budget prévisionnel
- Négocie avec sa hiérarchie les financements du projet d'action
- Prend en compte l'impact de son action sur l'environnement professionnel

3.2 UC2 COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET D'ACTION

3.2.1 REFERENTIEL D'ACTIVITES

Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés

- Coordination d'une équipe professionnelle (voir avec des bénévoles) au sein d'une structure d'attelage canin
- Organisation des collaborations entre professionnels et bénévoles en adaptant les modalités de communication, les objectifs, les moyens et outils aux particularités de chaque membre de l'équipe pour favoriser l'intégration de tous
- Gestion de la dynamique de groupe en incluant chaque membre au regard de ses caractéristiques et besoins particuliers
- Définition des choix techniques et stratégiques
- Conception de la communication adaptée aux caractéristiques singulières du public visé Représentation de la structure auprès des différents acteurs et partenaires

3.2.2 CONTENUS DE FORMATION

- Elaboration d'un budget d'investissement et de fonctionnement.
- Plan de financement.
- Etude et compréhension d'un compte de résultat et d'un bilan.
- Statuts juridiques d'exercices.
- Obligations administratives
- Régimes fiscaux et sociaux.
- Les modalités de la pluriactivité.
- La responsabilité étendue de l'opérateur touristique.
- Gestion concertée de l'utilisation des lieux de pratique
- Gestion et organisation d'un parc de matériel.
- Analyse des outils de promotion.
- Techniques et stratégie de communication.
- Responsabilité civile, pénale, professionnelle. Etudes de cas et jurisprudence

3.2.3 REFERENTIEL DE COMPETENCES

- Animer une équipe de travail en favorisant la dimension collective et l'intégration de tous
- Promouvoir les actions programmées en adaptant les modalités de communication aux singularités de son interlocuteur
- Gérer la logistique des programmes d'action
- Animer la démarche qualité

3.2.4 CRITERES D'EVALUATION

- Participe au recrutement en veillant à respecter l'intégration de tous
- Anime les réunions au sein de la structure d'attelage canin en adaptant les objectifs, plan d'actions, démarches et outils aux particularités de chaque membre de l'équipe pour favoriser l'intégration de tous
- Met en œuvre les procédures de travail adaptées aux caractéristiques spécifiques des acteurs
- Participe aux actions de tutorat dans la structure d'attelage canin en prenant en compte les caractéristiques spécifiques du tuteur
- Facilite les démarches participatives au sein de la structure d'attelage canin afin de favoriser l'intégration de tous
- Accompagne le développement des membres de l'équipe en prenant en compte les caractéristiques et besoins particuliers de manière à favoriser l'intégration
- Représente la structure d'attelage canin
- Conçoit une démarche de communication
- Participe aux actions des réseaux partenaires
- Contrôle le budget des actions programmées
- Gère les partenariats financiers
- Planifie l'utilisation des espaces de pratiques et des moyens matériels adaptés aux caractéristiques des publics
- Rend compte de l'utilisation des moyens financiers
- Anticipe les besoins en termes logistique
- Organise la maintenance technique
- Veille au respect des procédures de travail
- Adapte le programme d'action en cas de nécessité
- Effectue le bilan des actions réalisées

3.3 UC 3 CONDUIRE UNE DÉMARCHE DE PERFECTIONNEMENT SPORTIF EN ATTELAGE CANIN

3.3.1 REFERENTIEL D'ACTIVITES

Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés

- Encadrement d'activités de perfectionnement sportif en attelage canin
- Proposition de programme de perfectionnement sportif dans la cadre des objectifs de la structure d'attelage canin
- Définition des modes d'intervention à caractère technique
- Proposition des démarches de perfectionnement
- Encadrement des apprentissages techniques en attelage canin
- Conduite des temps de perfectionnement en attelage canin
- Analyse les potentiels et les limites des pratiquants
Accompagnement des pratiquants dans l'analyse de leur pratique
Conception des interventions dans le champ de la formation en attelage canin
- Mise en œuvre de situations formatives en attelage canin

3.3.2 REFERENTIEL DE COMPETENCES

- Conduire une démarche d'enseignement en attelage canin
- Conduire une démarche d'entraînemen en attelage canin
- Conduire des actions de formation en attelage canin

3.3.3 CONTENU DE FORMATION

- Les différentes démarches pédagogiques.
- Programmes scolaires de l'EN.
- Conception d'une séance ou d'un cycle de séances.
- Les démarches d'évaluation.
- Techniques d'encadrement et didactique des techniques de progression.
- Enseignement des disciplines d'environnement.
- Réalisation d'un bilan critique dans le cadre d'un retour de séance ou de la fin d'un cycle d'encadrement tous publics.
- Conception d'une séance et d'un cycle de séances de perfectionnement.
- L'intégration de la sécurité dans les modes de déplacement.
- L'intégration de la rapidité et l'efficacité comme paramètres de la sécurité.
- Utilisation de différents supports d'intervention.
- La gestion du temps en formation.
- Savoir, enseigner la relation humain-canin, l'équipe, la symbiose, les moyens de communications, les consignes de sécurité, ...

3.3.4 CRITERES D'EVALUATION

- Définit une progression pédagogique en attelage canin
- Conduit un enseignement collectif en attelage canin
- Régule son intervention en fonction des réactions du public
- Évalue un cycle d'enseignement en attelage canin
- Définit le plan d'entraînement en attelage canin
- Conduit l'entraînemen en attelage canin
- Encadre un groupé dans le cadre du perfectionnement en attelage canin
- Évalue le cycle d'entraînement en attelage canin
- Élabore des scénarios pédagogiques en attelage canin
- Prépare les supports de ses interventions en attelage canin
- Met en œuvre une situation formative en attelage canin
- Adapte son intervention aux réactions des stagiaires en attelage canin
- Évalue des actions de formation en attelage canin

3.4 UC 4 ENCADRER L'ATTELAGE CANIN EN SECURITE

3.4.1 REFERENTIEL D'ACTIVITES

Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés

- Encadrement de l'attelage canin en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et de lui-même
- Encadrement de l'attelage canin en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers
- Vérification de la conformité du matériel technique nécessaire à la réalisation de l'activité attelage canin
- Vérification de la conformité des lieux de travail au regard des normes d'hygiène et de sécurité en attelage canin
- Orientation, milieu montagnard, prévention des avalanches

3.4.2 CONTENUS DE FORMATION

- Topographie. Cartographie. Nivologie, Météorologie.
- Lecture et évaluation des obstacles, des niveaux, des débits, des dangers potentiels.
- Mise en œuvre de l'ensemble des techniques de progression.
 - Progression verticale,
 - Progression aquatique.
- Gestion de la communication.
- Gestion des rôles techniques dans d'équipe.
- Anticiper et gérer les risques liés aux conditions de pratiques.
- Prévention, déclenchement de l'alerte et mise en attente dans un abris de fortune
- Secourisme appliqué en milieu engagé.
- Les techniques de remorquage
- Mise en œuvre des techniques de franchissement exceptionnelles.
- Assistance, dégagement et secours d'une personne en difficulté, d'une victime.
- Coordination avec les secours officiels.

3.4.3 REFERENTIEL DE COMPETENCES

- Réaliser en sécurité les démonstrations techniques en attelage canin
- Adapter sa posture pédagogique et les démarches d'intervention afin que chaque sportif évolue en sécurité
- Réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants en attelage canin
- Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers en attelage canin

3.4.4 CRITERES D'EVALUATION

- Évalue ses propres capacités à effectuer une démonstration technique en attelage canin
- Explicite les différents éléments de la démonstration technique en attelage canin
- Met en œuvre des démarches pédagogiques adaptées permettant au pratiquant d'expérimenter la discipline en sécurité.
- Évalue et anticipe les risques objectifs et potentiels liés à la pratique de l'attelage canin pour le pratiquant
- Maîtrise le comportement et les gestes à réaliser en cas d'incident ou d'accident en attelage canin
- Évalue les risques objectifs liés au contexte de pratique de l'attelage canin
- Anticipe les risques juridiques liés à la pratique de l'attelage canin et au milieu dans lequel il se pratique
- Assure la sécurité passive des équipements d'attelage canin
- Prévient les comportements à risque en attelage canin
- Agit, ou fait appel à un tiers lorsqu'il rencontre ses propres limites en cas de maltraitance des mineurs et des personnes vulnérables

4 Les épreuves certificatives :

Les épreuves certificatives sont placées sont :

- VEPMSP puis

UC1 et UC2 Réalisation et soutenance d'un document écrit personnel avec 1 le document écrit de 20 pages + 2 la présentation de 20 minutes + entretien de 40 min

UC3 : (2 épreuves)

- Séance de 1H de pédagogie estivale
- Réalisation, soutenance et entretien d'un dossier entraînement, plan d'entraînement humain et canin

UC4 (3 épreuves)

- 1 Secours d'urgence en milieu montagnard aux chiens et aux personnes
 - o 1 atelier de secours humain avec technique de corde, premiers secours d'urgence + questions secourisme d'urgence
 - o 1 atelier de secours canin avec réalisation de gestion sur mannequin + questions secourisme d'urgence
- 2 Performance et sécurité à traîneau
 - o Sur un parcours technique avec 6 obstacles sur les 10 possibles
 - o 2 passages
- 3 Encadrement de raid engagé avec bivouac

Le ruban pédagogique doit comporter pour chaque épreuve au moins deux sessions de certification.

5 Les moyens pédagogiques

En raison de son implication, depuis plusieurs années, dans les formations en attelage canin, le centre de formation de Vallon Pont d'Arc dispose d'ores et déjà d'un certain nombre de solutions pour louer des équipements dédiés à la discipline.

5.1. Des ressources communes

Le centre de formation de Vallon Pont d'Arc est spécialisé depuis de nombreuses années dans les formations aux métiers de l'encadrement des activités sportives de pleine nature. Afin de remplir ses missions de formation et d'accueil, le centre dispose de ressources communes qui lui sont propres :

Une capacité d'hébergement et de restauration (en gestion autonome) de 80 places avec un restaurant, un foyer de vie, de nombreux locaux de stockage du matériel avec équipements, une salle de musculation.

Des salles de cours d'une capacité de 15 à 40 places toutes équipées de vidéoprojecteurs fixes et d'un accès wifi.

Le centre dispose par ailleurs d'une vaste cartographie numérique aux échelles 1/25 000 et 1/100 000 ainsi que de nombreuses cartes au format IOF.

Un parc clos de 3,5 ha. situé au bord de la rivière Ardèche à 1 km du centre de Vallon Pont d'Arc. Un gardien en assure la surveillance.

5.2. Des ressources dédiées à l'attelage canin

La majorité de la formation se déroule en extérieur du CREPS dans des lieux appropriés à la pratique.

5.3. Publics pour les mises en situation pédagogique

Le centre bénéficie d'un réseau de partenaires élargi grâce à ses nombreuses années d'expérience en formation d'éducateurs sportifs. Des conventions cadres sont signées avec les partenaires les plus fréquemment sollicités. Les stagiaires sont ainsi mis en situation d'encadrement et d'enseignement de l'activité avec des publics d'application pédagogique :

- Publics scolaires de l'enseignement primaire & secondaire
- Publics individuels recrutés sur profils adaptés aux modules
- Et avec les mushers professionnels qui accueillent la formation sur leur site de pratique

5.4. Des outils de communication et de partage numérique

Le CREPS Auvergne Rhône-Alpes possède une plateforme d'échanges et de Formation Ouverte à Distance (FOAD).

Ce mode de formation répond à plusieurs objectifs :

La flexibilité : certains stagiaires ne peuvent être mobilisés sur tous les temps ciblés en centre de formation. C'est le cas notamment des sportifs de haut niveau.

L'interactivité par l'appropriation du dispositif par les stagiaires tout au long de la formation.

La personnalisation des rythmes de formation qui permet une individualisation complète des contenus de formation aux capacités du stagiaire.

L'efficacité du suivi pédagogique grâce à un système d'échanges permanents à distance entre le formateur et le stagiaire, notamment au travers d'évaluation et de retours.

La facilité des échanges permettant des réponses ciblées et appropriées.

Le suivi des parcours de formation et une adaptation aux conditions particulières de la formation et aux événements jalonnant le parcours du stagiaire.

Le transfert rapide vers des ressources en relation avec les contenus de formation.

Dans le cadre de la formation du DE JEPS, les stagiaires pourront mutualiser leurs connaissances, échanger avec les formateurs et, le cas échéant (à définir lors du positionnement), suivre à distance tout ou partie de certains modules des UC1 et UC2. En outre, la plateforme permettra de porter rapidement à la connaissance de l'ensemble des stagiaires toutes les informations nécessaires au bon déroulement de leur formation tant en centre qu'en structure d'accueil.

5.5. Alternance de méthodes pédagogiques

Les approches pédagogiques sont diversifiées :

- Cours en salle
- TP/TD en sous-groupes
- Ateliers techniques en structures artificielles ou naturelles
- Progression technique en cavités
- Mises en situation pédagogiques en cavités
- Travail personnel de préparation, de recherche, de production

6 Les intervenants de la formation et leur(s) qualification(s)

Les formateurs de l'établissement : la plupart des 25 professeurs du creps et du PRNSN interviennent, sont intervenus ou interviendront notamment sur la partie pratique de corde, pratique croisée mais pas que

6.2 Les experts ressources et intervenants extérieurs :

Afin de faciliter le travail en réseau des formateurs intervenant pour une grande partie de leur activité professionnelle, notre organisme de formation a mis en place des équipes de formateurs associés dans chaque discipline. Ces formateurs bénéficient d'une forte reconnaissance et d'un lien particulier avec le centre de formation, ils peuvent prendre part aux décisions stratégiques et à la mise en place des formations.

Près de 40 intervenants différents, de tous les syndicats et des non syndiqués, des spécialistes de toutes les races de chiens

6.3 Les experts associés

NOM	Prénom	Qualification	- Statut - Affectation	UC d'intervention
LEMOINE	Antoine	DESJEPS AC	Formateur	UC 1 - UC 2 - UC 3 - UC 4
FRATTINGER	Arnaud	DEJEPS AC	Formateur	UC 1 - UC 2